République Française
Département MORBIHAN
Commune de LA GREE SAINT LAURENT

Envoyé en préfecture le 20/02/2026
Reçu en préfecture le 20/02/2026
Publié le
ID : 056-215600685-20260220-00072026-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 6 janvier 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	7	8

Vote
Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

L'an deux mille vingt-six, le mardi six janvier à dix-neuf heures, dans le Conseil Municipal de la Commune de LA GREE SAINT LAURENT s'est réuni dans la salle communale sous la présidence de Mme Martine GOUÉDO, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, ont été transmises par mail aux conseillers municipaux le trente décembre deux mille vingt-cinq la convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le trente décembre deux mille vingt-cinq.

Présents : Mme Martine GOUÉDO, M. André JOSSE, Mme Fabienne MÉZANGES, Mme Solange GLEHELLO, M. Bruno LE MEN, M. Marc PETON, M. Frédéric MARAY.

Absents excusés : Mme Monique RONDEAU ayant donné pouvoir à M. André JOSSE, M. Ronan GARIN, M. Sébastien BÉCEL, M. René BOULÉ.

A été nommée secrétaire de séance : M. Marc PETON.

N°0007-2026 – Demande de subvention du collège Sainte Marguerite concernant des voyages de découverte.

Madame le Maire présente aux membres du Conseil municipal une demande de subvention du collège Sainte Marguerite Marie de Josselin, concernant des voyages linguistiques durant l'année scolaire 2025-2026.

Les membres du Conseil Municipal après en avoir délibéré :

-Décident de renouveler les dispositions prises par la délibération du 9 juin 2023 à savoir le versement d'une subvention de 50€ par élèves.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures
Pour copie conforme :
En mairie, le 23 janvier 2026
Madame le Maire
Martine GOUÉDO

